



Jusqu'au lundi 25 février 2019

Partir en livre 2019 : lancement de l'appel à projet

Vous avez jusqu'au lundi 25 février 2019 pour répondre à l'appel à projets lancé par le CNL pour la prochaine édition de Partir en livre. Ouvert à tout type de structure (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie...), cet appel permet de présenter un projet pour obtenir une labellisation, c'est-à-dire un soutien financier et logistique du CNL pour son événement.

Organisé par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture, **Partir en livre** sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics sur leurs lieux et temps de loisirs, afin de transmettre le plaisir de lire. La **5e édition** se tiendra **du 10 au 21 juillet 2019**.

Partir en livre 2019, c'est une fête autour du livre dans toute la France, à l'étranger et pour tous, avec notamment :

- des événements proposés par le CNL (programme à venir) ;
- des événements "régionaux labellisés", et donc soutenus financièrement par le CNL ;
- des événements "référencés", c'est-à-dire organisés par tout porteur de projet qui référence son animation sur l'agenda national en ligne. Ces événements sont soutenus en termes de communication par le CNL (rendez-vous en avril 2019 sur le site de [Partir en livre](#)).

Postulez à l'appel à projets sur le site du CNL